

**Compte – rendu sommaire de la séance  
du Conseil Municipal du 2 avril 2015  
En vertu des articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

Le 2 avril 2015, le Conseil Municipal de la commune d'EYDOCHE (Isère) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard GROLLIER, Maire.

Date de la convocation : 27 mars 2015

**Présents :** Messieurs BOUVIER Patrick, GLANDU Christophe, GROLLIER Bernard

Mesdames CHAPPAT Elodie, DANTHON Audrey, GINON Valérie, PELISSERO Françoise, RONCO Catherine

**Absents :** GLANDU Philippe donne pouvoir à GLANDU Christophe, MOREL Jean-Luc donne pouvoir à RONCO Catherine, MATHIEU Alain donne pouvoir à GINON Valérie,

**Secrétaire de séance :** RONCO Catherine

**OBJET : Délibération n° 16/2015 : Autorisation au Maire pour demander les subventions concernant les travaux prévus cette année**

Lors de l'élaboration du budget, plusieurs projets d'investissement ont été prévus :

- l'isolation et l'étanchéité de la Mairie pour un montant estimé à 37 500 € HT
- les aménagements de sécurité, cheminement, étude sur l'espace devant la Mairie estimé à 200 000€ HT ;
- les travaux de voirie estimés à 40 000€ HT.
- La création d'un local de rangement à proximité de la salle socio culturelle 17 153 € HT

Ces projets sont susceptibles de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), au titre de la réserve parlementaire, auprès du Pays de Bièvre Valloire et auprès du Conseil Départemental.

Il est proposé au Conseil Municipal de :

**VALIDER** les projets tels qu'ils sont proposés ;

**AUTORISER** le Maire à signer tous les documents se rapportant à ces affaires ;

**AUTORISER** le Maire à demander les subventions correspondant à ces travaux.

**OBJET : Délibération n° 17/2015 : Modification des délégués CCBE**

Le Maire expose,

Le délégué de la commune à la commission « aménagement de l'espace » de la CCBE ne souhaite plus exercer ses fonctions.

Il est proposé au Conseil Municipal de changer le titulaire représentant la Commune au sein de la commission « aménagement de l'espace ».

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**APPROUVE** la nomination de :

- Audrey DANTHON -déléguée titulaire ;
- Bernard GROLLIER – délégué suppléant.

**Décisions du Maire**

- ETS Durand père et Fils : travaux salle des fêtes : 616.33 € HT
- Nilfisk : laveuse 1 665.00 € HT
- BTP CHARVET : assainissement 1 700.00 € HT
- BAEC : diagnostic du fonctionnement des équipements climatiques 750.00 € HT

**Divers**

- Tirage au sort du jury criminel 2016

Le Maire  
Bernard GROLLIER